

Relancer le « 5+5 Défense » pour appuyer la transition de nos partenaires

Les pays du Maghreb connaissent chacun des événements différents qui ressortissent cependant tous à un grand mouvement de transition. Dans le même temps, la situation des relations en Méditerranée occidentale est affectée par la guerre en Libye qui fragilise les dossiers de l'initiative 5+5.

Il serait fort dommageable que cette initiative, pour laquelle nos partenaires ont souvent manifesté un grand attachement et fondé de réels espoirs, soit la victime d'un conflit déjà assez regrettable par lui-même.

En effet, lancée en 1990, l'initiative 5+5, au départ strictement diplomatique, s'est enrichie de dossiers de coopération entre ministères de l'Intérieur, puis des Affaires sociales, de la Défense, du Tourisme, de l'Environnement, de l'Éducation etc . Ces divers élargissements successifs, conduits à la demande des dix partenaires, expriment bien l'existence d'un besoin ressenti par la communauté 5+5.

Face aux risques de fragilisation du 5+5, il convient de s'interroger à la fois sur ses facteurs de force et sur l'intérêt qu'il peut présenter dans la situation présente.

Le 5+5, à la différence des autres initiatives, telles celles de l'UE, implique un petit nombre de pays qui rend les débats et les projets plus faciles à conduire en évitant la multiplicité des agendas, des intérêts et des priorités. S'exerçant à travers un partenariat réel où les rapports sont équitables, il permet la recherche d'intérêts communs, la définition d'objectifs partagés et la conduite d'actions en concertation. Strictement régional et s'appliquant à des dossiers concrets, il évite de conditionner les progrès envisagés à des problématiques internationales globales, telle celle du Proche-Orient.

Si l'on considère plus particulièrement le dossier « 5+5 Défense », celui-ci n'ayant pas vocation à conduire des actions militaires sur la pertinence desquelles les partenaires n'auraient pas été consultés, il n'est suspect ni d'agenda caché, ni de volonté d'embrigadement comme l'est le Dialogue méditerranéen de l'Alliance.

S'inscrivant dans le cadre très large de l'initiative 5+5, qui comprend des dossiers recouvrant des domaines variés de responsabilité, il est bien adapté à la coopération et à la gestion des projets en inter-administration.

Remobiliser au plus vite le « 5+5 Défense »

Ainsi, le « 5+5 Défense » apparaît comme un outil de partenariat réel, pratique et adaptable, qui a su progressivement mettre en place des coopérations concrètes au profit des pays riverains de la Méditerranée occidentale, dans le respect des intérêts de tous, grâce à une méthodologie qui permet à chacun de pleinement contribuer à la fois à la définition des objectifs poursuivis et à celle des modalités à appliquer pour y parvenir.

En quoi, alors, cet outil peut-il se révéler utile dans les circonstances que nous connaissons ?

La guerre en Libye et les mouvements qui agitent les quatre autres partenaires du Sud (Algérie, Maroc, Mauritanie et Tunisie), mais aussi les conséquences sur les cinq partenaires du Nord (Espagne, France, Italie, Malte et Portugal) dont les populations sont très sensibles à tout ce qui se produit autour du bassin méditerranéen, mettent en évidence **un besoin très fort de coopération**, notamment sur :

- ▶ L'accompagnement des réfugiés, tels ceux venant de Libye réfugiés en Tunisie ;
- ▶ Le traitement des migrants par voie de mer ;
- ▶ Le soutien humanitaire aux populations en détresse ;
- ▶ La sécurité aux frontières ;
- ▶ Et plus largement, la sécurité humaine (emplois, sécurité alimentaire, ressources en eau, ressources en énergie).

Dans cette perspective, il importe de remobiliser au plus vite le « 5+5 Défense » pour dépasser la fracture que pourraient entraîner les événements régionaux actuels et faire valoir la pertinence et l'utilité de cette initiative, y compris, et peut être surtout, en ces temps de crises où la solidarité devrait s'afficher plus fortement.

Pour cela, l'urgence est à consulter nos partenaires et à démontrer que celle-ci reste pertinente de façon temporaire dans un format 5+4.

Il conviendrait pour cela d'organiser une réunion ad hoc du « 5+5 Défense », en format 5+4 à ce stade, dans le but d'étudier les actions de contributions possibles des armées qui pourraient être entreprises en partenariat, dans le cadre des questions listées ci-dessus. Ce serait l'occasion sans doute de solliciter des démarches similaires auprès des autres forums du 5+5.

Il s'agirait, en d'autres termes, de capitaliser sur la dynamique actuelle du « 5+5 Défense » pour entraîner les autres fora 5+5, et ainsi répondre aux attentes toujours manifestes des 5 pays du Nord impliqués dans cette initiative et surtout des 4 pays du Sud qui continuent d'exprimer leur volonté de pérenniser le 5+5.

Jean-François COUSTILLIÈRE

Contre-amiral (2S)

Consultant indépendant

19 Juin 2011

1 - Les pays du « 5+5 » sont : Espagne, France, Italie, Malte et Portugal pour le nord-Med ; Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie pour le sud-Med.